

Les édifices labellisés Architecture contemporaine remarquable

Département : Var

Commune : Roquebrune-sur-Argens

Appellation : ancien dancing La Batterie

Adresse : Le Val d'Esquières

Auteurs : Pierre Barbe, Michel Pitalugue (architectes)

Date : 1933 ; 1993-1994

Labellisation : 28 novembre 2000



© Sylvie Denante, DRAC PACA 2018

Cet ancien dancing construit en 1933, aujourd'hui réaménagé, est situé sur la plage du Val d'Esquières, dans le quartier des Issambres à Roquebrune-sur-Argens. Il est à l'origine l'œuvre de l'architecte Pierre Barbe (1900-2004), dont il clôt la période fonctionnaliste de sa production. Dans l'entre-deux guerres, cette partie de la « Côte d'Azur » était investie par une clientèle fortunée et cultivée, que fréquentait Pierre Barbe et pour laquelle il réalisa constructions et aménagements.

En 1932, l'entreprise de travaux publics Montcocol devint propriétaire de l'hôtel La Résidence au Val d'Esquières, qu'elle venait de bâtir d'après le projet de l'architecte maximois René Darde. Le gendre du propriétaire, Robert Lallemand, céramiste, décorateur et membre de l'Union des Artistes modernes (UAM) -tout comme Pierre Barbe- présenta ce dernier à son beau-père. Après un premier projet à Paris, la société Montcocol demanda à Pierre Barbe de dessiner un dancing à Roquebrune, à proximité de l'hôtel La Résidence.

La Batterie est située à l'ouest de la plage du Val d'Esquières, dans une courbe de la route côtière. Le petit bâtiment de plan ovale est structuré par des poteaux et surmonté d'une mince toiture-terrasse en béton armé. Au centre prenait place le podium de l'orchestre, seul élément en partie clos par un mur de pavés de verre. La piste de danse se déployait tout autour. De part et d'autre, suivant la courbe de l'ovale, se trouvaient le bar et les sanitaires.

Dès l'achèvement de la construction, le propriétaire demanda à Pierre Barbe de reprendre le bâtiment en sous-oeuvre pour y aménager une salle supplémentaire de même plan et également soutenue par des poteaux de fondation. La maquette du dancing fut présentée au Salon de l'UAM en 1933, et plusieurs photographies furent publiées dans la revue l'Architecture d'Aujourd'hui.

Au début des années 1990, le site des Issambres a fait l'objet d'un projet de développement d'activités de sports nautiques. Dans ce cadre, la commune, propriétaire de l'ancien dancing désaffecté, en a confié le réaménagement à l'architecte Michel Pitalugue. Le niveau de plain-pied côté route a été entièrement reconstruit. Le rez-de-plage, côté mer, a été ré-aménagé : conservation de la dalle et des poteaux (rhabillés), et de la façade principale, création de hublots latéraux, aménagements intérieurs. Ainsi rénové, le bâtiment a accueilli pendant plusieurs années le Centre de Voile et une salle des associations à l'étage.

Depuis peu, la commune se préoccupe de donner à l'ancien dancing une vocation patrimoniale et culturelle.

Auteur : DRAC PACA, 2019

Source : Jean-Baptiste Minnaert, Pierre Barbe, architectures, Préface de Bruno Foucart, Liège, éd. Mardaga, 1991.